

VILLE de MONTBARD
B.P. 90
21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2026-141
Occupation du domaine public
Rue du Faubourg

LE MAIRE DE MONTBARD,

VU l'article L 2213-1 et 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la demande de Madame Elisa NICOLAS;

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Elisa NICOLAS est autorisée à réserver deux places de stationnement au droit du 48 rue du Faubourg, le samedi 4 juillet 2026, en raison de son déménagement.

ARTICLE 2 : Des barrières de police seront fournies par le service LESRA et mises en place par Madame Elisa NICOLAS, qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes

ARTICLE 3 : Madame Elisa NICOLAS, le service LESRA, la Gendarmerie, la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne, de la bonne exécution du présent arrêté.